



Objectifs de la formation

- Acquérir les outils et techniques pour construire et présenter un budget

Public

Directrices et directeurs d'association d'aide aux victimes
Responsable d'une AAV

Prérequis

Aucun

Contenu

- Le plan comptable et les modes de comptabilisation
 - Comptabilité de trésorerie et comptabilité d'engagement
 - Le plan comptable (8 classes)
 - Le nouveau plan comptable
- Le budget prévisionnel
 - Pourquoi l'établir
 - Comment estimer les charges et les produits
- Le chiffrage de la masse salariale
- Le chiffrage des autres postes de charge
- Les contributions en nature
- Les conditions de la valorisation et de la comptabilisation
- Les contributions volontaires et le budget

Méthodes et outils pédagogiques

Classe virtuelle
Documents supports de formation projetés.
Exposés théoriques
Entretiens individualisés d'une heure et demi

Évaluation

Évaluation sur le déroulement du stage et l'adéquation avec les attentes
Remise d'une attestation individuelle de formation.

Formation animée par :

Anne Verbrugge – La Fiduciaire Parodi

12 personnes maximum

Lieu, dates, durée

Paris

1 jour = 6 heures + 1h30 d'entretiens individuels

- le 19 janvier 2021 + entretiens individuels
- le 28 janvier 2021 + entretiens individuels

Coût

Adhérents France Victimes : 80 €

Formation réservée aux adhérents de France Victimes

